

courante un prix que nous estimerions équitable, puis de le mettre en rapport avec le niveau général des prix afin qu'à l'avenir le prix du blé du pays importateur puisse augmenter de 10 p. 100, par exemple, si le niveau général des prix s'accroissait dans cette mesure. Si, d'autre part, les prix baissaient de 10 p. 100, le prix du blé fléchirait d'autant. Autrement dit, ce serait le prix de parité à l'échelle internationale. Apparemment, le gouvernement n'a pas cru bon de donner suite à cette proposition. Et voilà pourquoi nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un prix-plafond de \$1.89 à l'égard du blé. Peu importe ce qui adviendra du niveau général des prix, qui pourrait augmenter de moitié encore, le prix du blé ne variera pas.

Prétend-on qu'il faut limiter le prix du blé quand tous les autres produits se vendent librement? Et ce n'est pas tout. Nous avons arbitrairement réduit de 10c. le boisseau par année le prix minimum versé à l'égard du blé. Pourquoi? Quelqu'un peut-il me donner une seule raison pour laquelle le prix minimum du blé devrait baisser de 10c. l'an prochain, de 10c. l'année suivante et de 10c. encore, l'année après, quand le prix de tout le reste augmente? C'est ce qui m'a poussé, à l'époque, à soutenir que le prix de base prévu aux termes de l'Accord international sur le blé n'était pas équitable et qu'il ne le serait jamais tant que les prix des denrées agricoles ne seraient pas calculés en fonction du niveau général des prix, à l'échelle nationale ou internationale. En d'autres termes, je demandais la parité des prix, sur les plans national et international.

Enfin, il est grand temps que le Gouvernement élabore un programme agricole à longue portée, fondé sur la parité des prix. C'est ainsi seulement que nous pourrions assurer l'exploitation agricole la plus efficace en vue d'aider à fournir les denrées alimentaires dont on a tant besoin dans bien des pays. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) a déclaré avec insistance que nous ne pouvons pas espérer vaincre le communisme par la seule force des armes, qu'il faudra aussi apporter de l'aide économique aux pays peu évolués. Les vivres constituent le besoin le plus pressant de l'univers. Il nous incombe donc de maintenir notre agriculture au plus haut degré d'efficacité possible, afin de pouvoir apporter notre plus grande contribution à la bonne entente et au contentement dans l'univers.

M. W. Ross Thatcher (Moose-Jaw): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, je traiterai sommairement deux questions. La première se rattache à une récente déclaration du gouvernement libéral, que je veux critiquer et

[M. Quelch.]

contre laquelle je proteste. Il s'agit de la décision d'appliquer des droits antidumping à l'importation de certaines automobiles en provenance de pays d'Europe, notamment de Grande-Bretagne et de France. Imprévoyant et mesquin, tels sont les seuls qualificatifs qu'on peut certes donner au gouvernement qui recourt à une telle mesure, puisqu'il sacrifie les intérêts de l'ensemble des Canadiens à certains groupes influents ou protectionnistes.

J'aimerais rappeler à la Chambre et surtout aux députés ministériels, comme le représentant de Fraser-Valley (M. Cruickshank), la politique commerciale traditionnelle,— peut-être devrais-je dire déclarée,— du parti libéral depuis quelques décennies. Dans des discours publics, au parlement et ailleurs, non pas une fois mais des centaines de fois, les orateurs du parti libéral ont déclaré que leur gouvernement cherche à désentraver le commerce, à diminuer les restrictions qui pèsent sur lui. Il me semble que la plupart des députés se rangeront, à cet égard, à l'avis de M. King, dont la compétence en cette matière ne faisait pas le moindre doute. Selon lui, le programme commercial des libéraux en 1945 tenait en des lignes que je tire du *Mclean's* du 1^{er} février:

Le parti libéral tient pour la suppression des entraves au commerce; il s'oppose au principe de la protection qui constitue en réalité un droit dont sont grevés les consommateurs canadiens au bénéfice des industries protégées.

Il m'est souvent arrivé d'entendre le ministre des Finances (M. Abbott) s'exprimer sur ce ton. J'ai ici un extrait d'un discours qu'il prononçait à Toronto il y a un peu plus d'un an. Voici en quels termes le rapportait le *Globe and Mail* du 29 octobre:

C'est dans l'extension du commerce que se trouve la solution aux problèmes qui se posent à notre pays, dans l'abaissement des barrières qui entravent le commerce et la suppression des restrictions arbitraires et des mesures d'exception.

Je n'ai plus qu'une autre citation dont j'aimerais donner connaissance à la Chambre. Elle est tirée de propos tenus récemment par le chef du parti libéral de ma propre province, la Saskatchewan. A en croire le *Leader-Post*, de Regina, du 12 octobre 1949, il aurait dit:

Walter Tucker, chef libéral de la Saskatchewan, a demandé au gouvernement fédéral, vendredi soir, d'abolir toutes restrictions, douanières et autres, frappant l'importation de produits anglais.

Comment un membre du Gouvernement peut-il concilier un tel langage et cette mesure d'antidumping visant les voitures de fabrication anglaise ou française? Comment concilier cette mesure et la politique commerciale que le parti libéral a préconisée par le passé? La Corée, la défense nationale et les grandes questions ont tellement retenu l'attention, que